



## Accueil du public

La promenade et la randonnée pédestre sont autorisées sur les sentiers balisés, seul ou accompagné. Les activités sportives et touristiques sont réglementées. Des visites thématiques guidées sont proposées chaque année. Des animations pour les groupes et les scolaires sont également possibles sur demande.

## Réglementation

Pour préserver ce patrimoine naturel fragile quelques règles élémentaires sont à respecter :

- circuler à pied uniquement, sur les pistes et layons existants,
- laisser les minéraux et fossiles en place,
- ne pas porter atteinte à la faune ou à la flore,
- éviter les perturbations sonores,
- ne pas camper ni faire de feu,
- garder ses détritus,
- ne pas introduire d'animaux, même de chien tenu en laisse.



## Fiche d'identité

**Région :** Champagne-Ardenne  
**Département :** Ardennes  
**Communes :** Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Givet, Rancennes  
**Création :** Décret n° 99-154 du 4 mars 1999  
**Superficie :** 354,22 hectares



Cette fiche a été financée par l'Union Européenne et le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement - Direction de la nature et des paysages et réalisée par le CPNCA selon la charte graphique des Réerves Naturelles de France - Conception : E. Savart - Impression sur papier recyclé : Fédér à Vauciennes (08). Édition 2010. Crédits photos : Pascal Baugeignon, Eléaïs Gaillard, J.Brice Rougennent, Eric Sauvau, Arnaud Bézot, Sylvain Proc - Photographie de couverture : Férouve du Mont d'Hars et Machion.



## Réserve Naturelle POINTE DE GIVET

## Informations

### Office National des Forêts

Agence Ardennes  
1, rue André Dhôtel - BP 457  
08098 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX  
Téléphone : 03 24 33 74 40  
Courriel : ag.ardennes@onf.fr

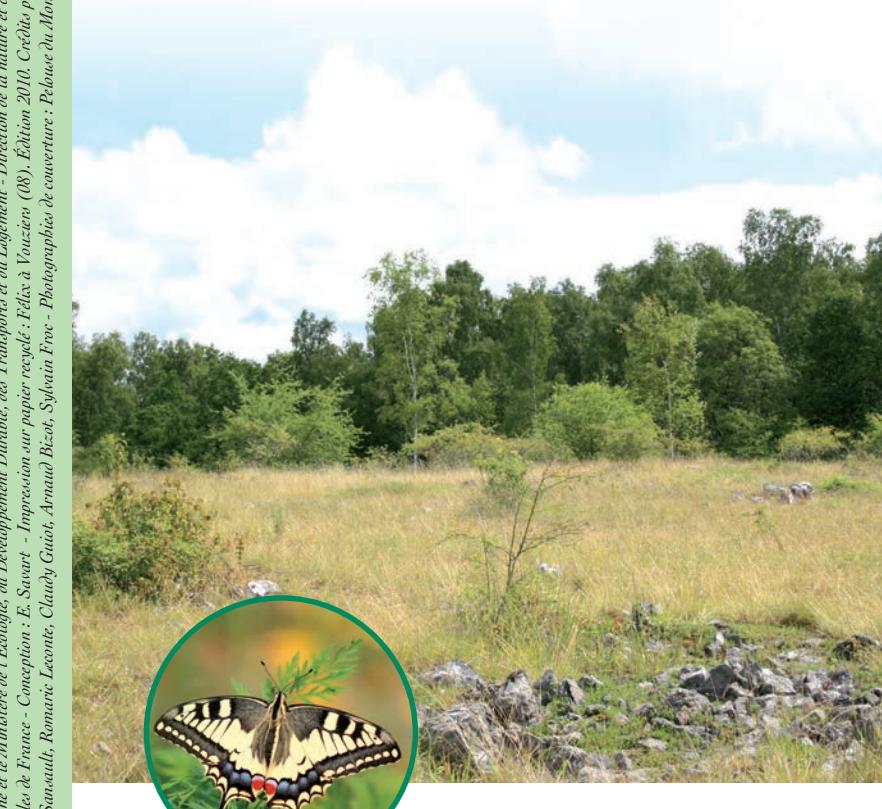


### Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Antenne départementale des Ardennes  
8 rue de l'église - 08240 BOULT-AUX-BOIS  
Tél. : 03 24 30 06 20  
Courriel : cpnca.10.52@wanadoo.fr



## Situation



### OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Agence Ardennes  
Téléphone : 03 24 33 74 40  
Courriel : ag.ardennes@onf.fr



### CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Antenne Ardennes  
Téléphone : 03 24 30 06 20  
Courriel : cpnca.10.52@wanadoo.fr



*La Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet est située à l'extrémité de la pointe nord du département des Ardennes. Étendue sur 10 sites, elle offre un paysage aux multiples facettes, composé de forêts, de landes, de pelouses sèches ainsi que d'escarpements rocheux spectaculaires.*

## *Historique*

La Pointe de Givet est connue depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle pour son intérêt botanique et géologique. Au milieu des années 1980, elle est répertoriée à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). En 1990, une association locale demande le classement en réserve naturelle des zones les plus intéressantes. La réserve est enfin créée en 1999 et confiée en gestion à l'Office National des Forêts et au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

Pelouse de la Roche à Wagne



*Grand Rhinolophe  
(Rhinolophus ferrumequinum)*



## *Faune*

La variété des milieux naturels offre des habitats de qualité pour plus de 320 espèces animales. De nombreux insectes amateurs de lieux ensoleillés sont présents comme le moiré franconien, l'azuré de l'ajonc, le tétrix calcicole ou le dectique verrucivore. La vipère péliade et la coronelle lisse affectionnent les zones rocheuses. La réserve abrite aussi des oiseaux rares tels l'engoulevent d'Europe, le hibou grand duc, l'alouette lulu. Les chauves-souris, ont trouvé refuge dans les cavités naturelles ou artificielles, notamment le grand rhinolophe et le grand murin.

## *Flore*

La situation géographique de la Pointe de Givet, le relief spectaculaire de certains sites, l'existence de micro-climats chauds et secs ont permis le développement d'une flore à caractère méridional exceptionnelle à cette latitude.



*Hibou grand duc (Bubo bubo)*

En effet, 454 espèces végétales ont été recensées. Citons par exemple, le cotonéaster sauvage, l'armoise blanche, le pied de chat et l'orchis singe, espèces emblématiques des zones rocheuses et des pelouses sèches du secteur.



*Cotonéaster sauvage  
(Cotoneaster integerrimus)*



*Orchis singe  
(Orchis simia)*

## *Gestion*

Cette réserve nationale est gérée par l'Office National des Forêts et le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne. Pour être efficacement gérés, les milieux naturels doivent faire l'objet d'une connaissance approfondie. Les co-gestionnaires sont donc chargés de concevoir et appliquer un plan de gestion. Ce document définit les travaux de gestion à mettre en œuvre (débroussaillage des pelouses, remise en pâture...) ainsi que les suivis et évaluations scientifiques.



*Pâturage caprin  
sur les rochers de Maurière*

## *Milieux naturels*

Une diversité exceptionnelle de milieux naturels est présente à l'intérieur de la réserve naturelle. En fonction de la pente, de la nature des roches et des sols, de l'exposition et des activités humaines, les falaises, dalles rocheuses et éboulis alternent avec les pelouses calcaires, la lande à callune et genêt, les ourlets, fourrés et forêts. La réserve recèle également des milieux souterrains variés : anciennes mines, fortifications militaires, grottes naturelles.

*Falaises sous le Fort de Charlemont*

